

ALPES DE HAUTE-PROVENCE

VOL LIBRE



www.alpes-haute-provence.com



Retrouvez-nous sur :

COMITE DÉPARTEMENTAL DE VOL LIBRE DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

www.alpes-haute-provence.com

info@alpes-haute-provence.com
Tél : 04 92 31 57 29

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE



Carte de VOL LIBRE



Site de Banon

1 - Décollage de GROU DE BANE-LA CROIX (A4)

Pratique : S, SE 1042 m **GPS** 44°03'00"N - 5°33'06"E

Accès/cartes : Bienvenu. Possibilité de monter à pied et en voiture. Suivre le balisage vers la Croix du Grou De Bane à partir du village. Parking au sommet.

Le déco multi-orientations offre de bonnes conditions de vol par secteur de S/Est jusqu'à S/Ouest permettant de voler dès le petit matin. Site facile d'accès et d'utilisation. L'apprentissage du vol thermique est bon. La rentabilité des ascensions et les vols de performance sont fréquents. Le vent d'Est donne un bon rendement même par vent modéré. Le site se trouve à proximité de divers autres sites connus : Rustral, Gamby, Contras, St Jean de Saul, Séderon...

Par bonne visibilité, vue sur Mont Ventoux, Ste-Victoire, Monts de Lure jusqu'aux Ecrins. La position géographique éloignée de la vallée du Rhône le préserve relativement des vents du Nord. Les sites de Banon sont gérés par l'association de vol libre **Voler Au Pays 04** et l'école professionnelle **Jok'AirParapente**, en partenariat avec la commune. Afin de favoriser votre plaisir et le bon fonctionnement du site, il est demandé aux pilotes se déplaçant en groupe ou aux écoles, de prévenir **Jok'AirParapente** de leur venue sur le site au **06 80 40 23 42** ou par mail : **jok.air@live.fr**.

Observations/Dangers : Reconnaissance de l'atterrissage important. Déconseillé par vent de Nord et Ouest. Si vous avez un doute sur l'aérologie, demandez à l'école qui connaît bien son site.

Atterrissage : L'ORGE (déniv. 300 m)

2 - Décollage de GAMBY (A4)

Pratique : SO, O, NO 904 m **GPS** 44°03'18"N - 5°41'00"E

Observations/Dangers : Attention par vent de Nord (faux vent de face) ! Les brises peuvent être fortes. Bonne rentabilité thermique en début d'après midi, et en soaring et restitution le soir.

Accès : De Banon prendre direction Saunanne par la D950 puis la D12. Prendre à droite après 2,5 km direction Les Agreniers. 650 m sur la piste et prendre à gauche sur 1km. Montée à pied facile (20 mn).

Atterrissage : AGRENIERS (déniv. 149 m)

ATERRISSAGES SECTEUR BANON

L'ORGE

Pratique : N, S 721 m **GPS** 44°02'34"N - 5°31'21"E

Observations/Dangers : Ligne électrique en entrée de terrain + 2000V à proximité. Important de respecter le terrain d'atterrissage officiel. Respecter les cultures, parking en bord de route.

Accès/cartes : Au pied de Banon en bordure de la D12. Carte IGN TOP25 3341 OT.

AGRENIERS

Pratique : 721 m **GPS** 44°03'15"N - 5°40'36"E

Observations/Dangers : Se garer au mieux sous les arbres.

Accès/cartes : Depuis Banon, même direction que le décollage et au niveau de la pâte d'oe, le terrain se trouve entre les 2 pistes. Carte IGN TOP25 3341 OT.



Site de Sisteron St Geniez

3 - Décollage LES RAYES (C3)

Pratique : S 1326 m **GPS** 44°14'57"N - 6°03'59"E

Atterrissage(s) : - LIT DE LA BLÉONE (déniv. 600 m) - STADE JEAN ROLLAND (déniv. 600 m)

Aménagement : Balise FFVL n°108

Observations/Dangers : Non recommandé par vent d'Ouest. Interdit par vent de Nord.

Accès/cartes : 500 m après St-Geniez, prendre à gauche la piste en direction du gîte des Rayes. Continuer la piste 400 m après le gîte. Aire de retournement, parking, tables, tonnelle, source. Carte IGN TOP25 3339 ET. Aérologie cross : <https://butadium.jmdo.com/parapente/aerologie-cross/>

Atterrissage : LES RAYES (déniv. 176 m)



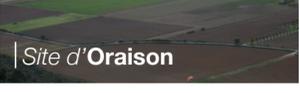
ATERRISSAGE SECTEUR SAINT-GENIEZ LES RAYES

LES RAYES

Pratique : S 1150 m **GPS** 44°14'35"N - 6°03'50"E

Observations/Dangers : Non recommandé par vent d'Ouest. Interdit par vent de Nord.

Accès/cartes : IGN TOP25 3339 ET. Bien respecter les atterrissages, lire les panneaux d'informations sur le site d'envol et d'atterrissage



Site d'Oraison

4 - Décollage SAINT PANCRACE (B5)

Pratique : SO 641 m **GPS** 43°53'58"N - 5°55'15"E

Danger : Interdit par vent de sud. Repose au déco interdit.

Aménagement : Balise FFVL n°90

Accès/cartes : Par la chapelle St-Pancrace, vitesse limitée. **Garez les voitures sur les parkings. Attention, pas de voitures entre les oliviers.** Carte IGN TOP25 3342 ET

Atterrissage : POULAILLER

ATERRISSAGE SECTEUR ORAISON

POULAILLER

Pratique : SO 360 m **GPS** 43°53'42"N - 5°54'43"E

Observations/Dangers : Proximité des lignes électriques près du terrain d'atterrissage. Respecter scrupuleusement la procédure d'approche décrite sur le panneau de consignes au décollage et à l'atterrissage ainsi que sur le site internet du club : paraprovence.eklablog.com.

Pas de vache + possible hors terrain. **Accès/cartes** : Carte IGN TOP25 3342 ET



Site de Digne-les-Bains

5 - Décollage L'ANDRAN (D3)

Pratique : 1200 m **GPS** 44°06'56"N - 6°12'49"E

Aménagement : Balise FFVL n°60

Observations/Dangers : Vols du matin en NE puis basculer en SO dès que les brises tombent. Site de départ des compétitions.

Accès/cartes : Route de Courbons. Faire 2 Km puis bifurquer à droite vers le relais de télévision. Carte IGN TOP25 3440 ET.

Atterrissage(s) : - CHAMPOURCIN (déniv. 600 m) - ROCHER D'ESCALADE (déniv. 400 m) - STADE JEAN ROLLAND (déniv. 600 m)

6 - Décollage LE COUSSON (D4)

Pratique : O 1516 m **GPS** 44°03'12"N - 6°14'22"E

Observations/Dangers : Décollage pentu

Accès/cartes : Accès par navette uniquement avec le club Bléon'Ailes ou à pied. Carte IGN TOP25 3440 ET

Atterrissage(s) : - LIT DE LA BLÉONE (déniv. 600 m) - STADE JEAN ROLLAND (déniv. 600 m)

7 - Décollage VILLEVIEILLE (D4)

Pratique : O 1023 m **GPS** 44°04'33"N - 6°14'29"E

Observations/Dangers : Interdit par vent de Sud. Utilisable par vent d'Ouest.

Accès/cartes : A pieds, à partir des Féréols, 1h de marche. En navette : avec le club Bléon'Ailes. Carte IGN TOP25 3440 ET

Atterrissage(s) : - LIT DE LA BLÉONE (déniv. 600 m) - STADE JEAN ROLLAND (déniv. 600 m)

ATERRISSAGE SECTEUR SAINT-GENIEZ LES RAYES

CHAMPOURCIN

Pratique : SO 600 m **GPS** 44°06'54"N - 6°13'59"E

Observations/Dangers : Atterrissage du matin seulement avec la brise descendante de la Bléone. Attention une butte de terre en bout de la piste fait qu'il est légèrement sous le vent dans les derniers mètres. Préférer faire l'approche en bout de terrain, voire sur la Bléone à l'ouest. Ne pas faire l'approche sur le lotissement de l'autre côté de la route.

Accès/cartes : Route RD 900A, vers Barles le long de la Bléone. Atterrissage en bord de route après le pont métallique qui traverse la Bléone. Carte IGN TOP25 3440 ET.

ROCHER D'ESCALADE

Pratique : SO 800 m **GPS** 44°05'57"N - 6°13'11"E

Observations/Dangers : Phénomène de venturi. Attention à ne pas reculer par brise forte. Atterrissage trop long interdit. Réservé à de bons pilotes. Si manque de maîtrise, préférer le Stade Jean Rolland ou les berges de la Bléone.

Accès/cartes : Route de Courbons. Faire 2 Km puis bifurquer à droite vers le relais de télévision. Atterrissage en bord de route. Carte IGN TOP25 3440 ET.

STADE JEAN ROLLAND

Pratique : SO 600 m **GPS** 44°05'03"N - 6°18'30"E

Observations : Atterro magique car la pelouse du stade est très accueillante.

Ne pas se poser en cas de match ou de pelouse ennoyée et se replier vers le lit de la rivière qui offre de nombreux bancs de sable.

LIT DE LA BLÉONE

Pratique : SO 600 m **GPS** Variables le long du lit

Observations : Attention : le lit peut être totalement immergé en cas de crue de La Bléone. Choisissez de préférence un banc de gravier propre et dégagé (surtout en delta) et pensez que la surface n'est pas parfaite.

Accès/cartes : Route de Nice et route du stade. Carte IGN TOP25 3440ET



Site de Barrême

8 - Décollage de LIEYES (D4)

Pratique : NE, O, SO, S 1340 m **GPS** 43°56'21"N - 6°24'28"E

Le site est au relais de TV de Barrême. 4 décollages Nord-Est, Ouest, Sud Ouest et Sud. La montée se fait en 4X4 ou à pied.

Dangers/Difficultés : Attention ne pas voler en régime Sud-Est. Veillez bien évidemment respecter les habitants et les propriétaires foncier en faisant attention de ne pas abîmer les diverses plantations. 600 m de dénivelé. Carte IGN TOP25 3542 OT.

Atterrissage(s) : - en bordure de la RN202 en direction de St André les Alpes - en bordure de la D4085 en direction de Castellane

9 - Décollage de MOUCHON (D4)

Pratique : OSO 1504 m **GPS** 43°59'34"N - 6°25'27"E

Au dessus du village de Saint Lions, dans la vallée de Clumanc. Décollage orienté Ouest Sud Ouest. Montage avec un rendement faible/ux et une restitution à faire envier la plupart des sites de vol. Site phare de l'école de parapente **Hauts-les-Mains**.

Dangers/Difficultés : Ne pas voler en régime de Nord. Turbulent en régime de Nord Ouest. 800 m de dénivelé.

Atterrissage(s) : - juste au pied de la montagne à côté de la ferme de Seyset - En cas d'urgence, et suivant la saison, dans la vallée de Clumanc sur les nombreux prés fauchés, pliez sur le bord du terrain, laissez propre et respectez les habitants de la vallée qui nous reçoivent sur leurs terres.

11 - Décollage MONTDENIER (D5)

Pratique : S, SO, O, NO 1450 m **GPS** 43°51'14"N - 6°16'01"E

Aménagement : Balise FFVL n°130

Observations/Dangers : Danger par vent d'Est, Sud-Est et Nord. Gérer les véhicules sur les parkings. Navette possible.

Accès/cartes : Par la route menant au gîte de Vénascle. Parking décollage situé au départ de la piste en bord de route entre Vincel et Vénascle, face à la piste qui monte au Montdenier : 1500 m à parcourir à pied, sans dénivelé. Carte IGN TOP25 3442OT

Atterrissage(s) : - REINE JEANNE (déniv. 1000 m) - Pente école de VINCEL (déniv. 450 m)

12 - Décollage COURCHON (D5)

Pratique : S, SO, O, NO 900 m **GPS** 43°50'34"N - 6°13'49"E

Observations/Dangers : Danger par vent d'Est, Sud-Est et Nord.

Accès/cartes : Chemin d'accès depuis un sentier en haut des parkings de Moustiers-Sainte-Marie, à gauche du cimetière, par le chemin de Courchon. Carte IGN TOP25 3442 OT.

Atterrissage : REINE JEANNE (déniv. 380 m)

10 - Décollage CHALVET (E4)

Pratique : S, SE, SO 1540 m **GPS** 43°58'40"N - 6°28'50"E

Aménagement : Balise FFVL n°109

Accès/cartes : Suivre le balisage vers le Chalvet à partir de la base des Iscles. IGN TOP25 3342 ET et 3542 OT.

Intérêt du site : Paysages exceptionnels pour ce site du Haut-Verdon sur des reliefs très propices au vol de distance, avec toutes les ambiances des Alpes du Sud : calcaires, lavande... Par bonne visibilité, avec un petit plein d'altitude, vue de la Ste-Victoire aux Ecrins. En condition de brise, 3 décollages permettant de voler toute la journée. La position géographique éloignée de la vallée du Rhône le préserve relativement des vents du Nord. Le site de St-André est géré par l'association **St-Andréenne de vol libre et l'école professionnelle Aérogliss**, en partenariat avec la commune. Afin de favoriser le bon fonctionnement du site et d'assurer la sécurité des pratiquants, il est demandé aux pilotes se déplaçant en groupe ou aux écoles, de prévenir Aérogliss de leur venue sur le site au **04 92 89 11 30** ou par mail : **divers@aerogliss.com**. Tout acte commercial est également soumis à autorisation. Lors des compétitions organisées sur le site, l'atterrissage est réservé aux compétiteurs pendant les fenêtres d'ouverture des manches.

Dangers/Difficultés : attention à la brise par vent de secteur Nord qui peut laisser supposer un vent de face au décollage. Dans ces conditions, la sortie de décollage peut s'avérer très turbulente.

- Par vent de Nord ou Nord Ouest, il est préférable de choisir le déco Sud-Ouest.

- Par vent météo d'Est (en dehors des périodes d'activité thermique de fin de journée et d'après-midi) un phénomène d'onde locale se produit souvent, dû à la crête des Serres, juste en face. Faites attention aux turbulences.

- Si vous avez un doute sur l'aérologie, demandez à l'école qui connaît bien son site.

- Si les brises sont fortes, soyez patient, le vol du soir vous permettra de voler longtemps dans une aérologie calme.

- Si vous voyez des pilotes voler en plein après-midi, ce ne signifie pas forcément que les conditions sont bonnes pour vous. Mieux vaut enregistrer de ne pas avoir volé que l'inverse.

Atterrissages : - BASE DES ISCLES - Camping de MORIEZ



Site de Barcelonnette

13 - Décollage DES FRAISES (E2)

Pratique : E, NE 1730 m **GPS** 44°21'59"N - 6°36'05"E

Observations/Dangers : L'atterrissage se trouve au-dessus du camping de Moriez. Les déclenchements thermiques de fin de matinée, avant l'établissement des brises peuvent parfois surprendre.

Accès/cartes : Sur la RN 202, de Saint-André à Digne-les-Bains, à l'entrée du village de Moriez, prendre à droite vers le camping, Vache à planeur de La Mure (réservée aux deltas). Carte IGN TOP25 3442 OT.

Atterrissage : LE GOLF (déniv. 600 m)

14 - Décollage DES BOSSES (E2)

Pratique : E, NE 2060 m **GPS** 44°21'35"N - 6°35'22"E

Observations/Dangers : Choisir le décollage en fonction de l'heure et de la brise du jour. Attention à ne pas être sous le vent.

Accès/cartes : Route de Pra Loup et télécabine en saison (sinon voir l'école).

Atterrissage : LE GOLF (déniv. 950 m)

15 - Décollage DE BÉTOUL (E2)

Pratique : E 2060 m **GPS** 44°21'12"N - 6°35'25"E

Observations/Dangers : Sites du matin exploitable en brise de pente jusqu'à 10/11 h, fonction de la brise de vallée qui monte progressivement en force et en altitude.

Accès/cartes : Route de Pra Loup et télécabine en saison (sinon voir l'école)

Atterrissage : LE GOLF (déniv. 950 m)

16 - Décollage DE SOLEIL BOEUVE (E2)

Pratique : NE à SE NO à SO 2214 m **GPS** 44°25'06"N - 6°39'27"E

Co décollage permet de survoler la ville de Barcelonnette. Il offre un vol de 1060 m de dénivelée vers le terrain d'atterrissage de La Chaup.

Observations/Dangers : Il est utilisable le matin avant que la brise ne se lève et le soir lorsqu'elle se calme. Une petite marche (10-15 mn) est nécessaire après la montée en 4X4.

Cartes : IGN TOP25 n° 3538ET Aiguilles du Chambeyron

Atterrissage : LA CHAUP (déniv. 1050 m)

11 - Décollage MONTDENIER (D5)

Pratique : S, SO, O, NO 1450 m **GPS** 43°51'14"N - 6°16'01"E

Atterrissage : REINE JEANNE (déniv. 1000 m) - Pente école de VINCEL (déniv. 450 m)

12 - Décollage COURCHON (D5)

Pratique : S, SO, O, NO 900 m **GPS** 43°50'34"N - 6°13'49"E

Observations/Dangers : Danger par vent d'Est, Sud-Est et Nord.

Accès/cartes : Chemin d'accès depuis un sentier en haut des parkings de Moustiers-Sainte-Marie, à gauche du cimetière, par le chemin de Courchon. Carte IGN TOP25 3442 OT.

Atterrissage : REINE JEANNE (déniv. 380 m)

ATERRISSAGE SECTEUR MOUSTIERS REINE JEANNE (déniv.1000 m)

Pratique : S, SO, O, NO 450 m **GPS** 43°49'53"N - 6°13'09"E

Observations/Dangers : Attention à la ligne électrique en entrée de terrain. Ne pas se vacher sur les prairies cultivées et pâturées situées avant l'atterrissage, particulièrement en situation de ouest à sud ouest.

Atterrissage potentiellement turbulent en conditions thermique de mi-journée (forts déclenchements liés aux champs de blé situés à proximité), entre 13h et 16h au printemps et été.

Gradient de vent en posé face au nord/nord-ouest (face au Château ou face à Moustiers)

Accès/cartes : Parking aux abords de l'atterrissage limité à 5-6 véhicules max. Si pas de place se garer sur les parkings situés de part et d'autre du stade, en contrebas du village : 1000 m à parcourir à pied sur route et piste ombragée en franchissant le ruisseau de la Maire. Carte IGN TOP25 3442OT.

PENTE ÉCOLE DE VINCEL (déniv. 450 m)

Pratique : Toutes orientations 1000 m **GPS** 43°50'44"N - 6°15'06"E

Observations/Dangers : Turbulent en pleine journée en plein été

Accès/cartes : Carte IGN TOP25 3442 OT.



Site de Barcelonnette

17 - Décollage PLATEAU DE LA CHAU (D2)

Pratique : N, NO, O, SO, voire Sud si pas trop fort. 1850 m **GPS** 44°24'11"N - 6°22'14"E

Aménagement : Balise FFVL n°127

Observations/Dangers : Site recommandé pour ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas décoller de St-Vincent-les-Forts, et pour tous les niveaux car permettant de rejoindre plus facilement la crête de la Blanche (Fort de Dormilouse 2505 m). Orientations de décollage multiples. Départ des compétitions. Site fonctionnant dès la fin de matinée jusqu'à tard le soir. Idéal pour les débutants en début de matinée et le soir.

Le décollage Nord est plus délicat car nécessite une brise établie mais qui peut être vite forte et par rafales. Autres décollages possibles de la crête de la Blanche, renseignez-vous auprès des membres du club.

Accès/cartes : Par télésiège station Saint-Jean. Carte IGN TOP25 3438 ET.

Atterrissage(s) : COL SAINT-JEAN (1250 m)

ATERRISSAGE SECTEUR ST-JEAN MONTCLAR

COL SAINT-JEAN

Pratique : Attention par vent du sud fort l'atterrissage peut être délicat, et mise en place d'une confluence avec une brise Nord revenant du lac qui peut créer parfois des conditions turbulentes au-dessus de l'atterrissage.

14 - Décollage DES BOSSES (E2)

Pratique : E, NE 2060 m **GPS** 44°21'35"N - 6°35'22"E

Observations/Dangers : Choisir le décollage en fonction de l'heure et de la brise du jour. Attention à ne pas être sous le vent.

Accès/cartes : Route de Pra Loup et télécabine en saison (sinon voir l'école).

Atterrissage : LE GOLF (déniv. 950 m)

15 - Décollage DE BÉTOUL (E2)

Pratique : E 2060 m **GPS** 44°21'12"N - 6°35'25"E

Observations/Dangers : Sites du matin exploitable en brise de pente jusqu'à 10/11 h, fonction de la brise de vallée qui monte progressivement en force et en altitude.

Accès/cartes : Route de Pra Loup et télécabine en saison (sinon voir l'école)

Atterrissage : LE GOLF (déniv.

Respectons les oiseaux



Amis pilotes, vous partagez l'espace aérien des Alpes de Haute-Provence avec de nombreux grands rapaces prestigieux : aigle royal, vautour fauve et gypaète barbu, circaète Jean Le Blanc, faucon pèlerin, entres autres, seront vos compagnons de vol. Pour une heureuse cohabitation quelques règles simples sont à respecter :

- ne pas chercher le contact en vol avec ces oiseaux,
- s'écarter des zones où le comportement agressif des oiseaux peut faire suspecter un lieu et une période de nidification,
- s'informer localement des interdictions ponctuelles des zones de reproduction identifiées.

Si vous observez un rapace porteur de code d'identification, habituellement sous forme de quelques plumes des ailes ou de la queue colorées, visibles en vol, veuillez en référer au responsable du club local qui transmettra à la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

Document réalisé par l'Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence, Immeuble François Mitterrand, BP 80170, 04005 Digne-les-Bains. Tél. 04 92 31 57 29, avec l'aide du Comité Départemental de Vol Libre des Alpes de Haute-Provence. Crédits photos : ©ADT04, Roc 'N' Vol, Glidé parapente, Altitude Vol Libre, Comité Départemental de Vol Libre. Fond de carte ©2005 : Autrement Dit Communication, Impression 2018 - Adunat Communication.

Légende

8 Sites de vol libre

Sécurité - Secours

Avant le vol :

- Prenez connaissance de la météo du jour et de son évolution probable.
- Consultez les balises FFVL (143.9875 MHz).
- Prenez des informations auprès des pilotes locaux ou des écoles.
- Informez vos proches de vos intentions de vol (en local ou cross).
- Laissez votre téléphone portable allumé et vérifiez la charge de la batterie.
- Utilisez une radio VHF chargée et réglée sur 143.9875 MHz.

En cas d'accident :

- Appelez le 112
- Ne raccrochez pas, attendez que les pompiers le fassent
- Suivez les consignes données par les secours
- Donnez la position GPS si possible
- Passez sur la fréquence FFVL (143.9875)

En cas de secours par hélicoptère :

- En vol, restez à l'écoute de la fréquence sécurité FFVL. N'encombrez pas la fréquence.
- Evacuez la zone d'intervention de l'hélico et allez vous poser.
- Stoppez les décollages au sol.
- Préparez la zone probable d'atterrissage de l'hélico (pliez et rangez les voiles, armez tout ce qui peut s'envoler).
- Définissez la zone de posé de l'hélico à plus de 50 m du blessé et d'une surface minimum de 100 m² (30m X 30m).

Pilote branché ou en falaise :

- Sécurisez-vous, attachez-vous solidement (voir le kit de secours personnel).
- Si vous êtes équipé d'un parachute de secours, le signaler aux secouristes.
- Si vous n'êtes pas sûr de vous, ne descendez pas seul.

Pilote dans une ligne électrique

- Signalez le dès l'appel des secours.
- Evitez toute manœuvre pouvant provoquer un sur accident.
- Attendez prudemment l'arrivée des secours et suivez leurs directives.
- Consultez la brochure spécifique sur : www.souslesignes-prudence.fr



Les signaux de détresse conventionnels



Attention, hors site, une voile dépliée un long moment, peut-être considérée comme un signal de détresse.

Règles de bonne conduite

N'oubliez jamais que vous n'êtes pas en territoire conquis. L'espace aérien se partage avec les autres aéronautes où des règles de priorité s'appliquent. Mais nous devons également composer avec les propriétaires terrains qui nous prêtent ou louent les aires de décollage ou d'atterrissage.

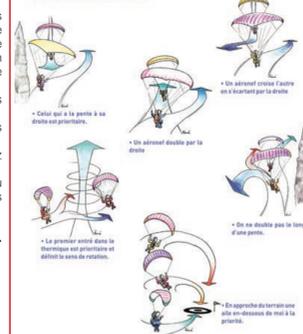
Alors, si nous voulons conserver durablement nos aires de jeu, il convient de respecter les quelques principes de savoir-vivre qui suivent :

- Restez courtois et aimables avec les propriétaires ou les riverains. En cas de problème lors d'un posé involontaire dans une propriété privée, proposez un dédommagement, si besoin via votre RCA.
- Respectez les champs cultivés, ne les utilisez qu'en cas de force majeure. Fermez les barrières des champs après votre passage et respectez les clôtures.
- Ne vous garez pas n'importe où et suivez les sentiers d'accès aux sites.
- Si vous avez la possibilité, utilisez ou organisez le covoiturage ou des navettes d'accès aux décollages.

Vol libre ne rime pas avec vol sauvage. Ainsi, en tant que pilote, vous avez l'obligation :

- D'être couvert par une assurance responsabilité civile aérienne
- De respecter les zones aériennes réglementées.
- De voler à vue ; le vol dans les nuages et le vol de nuit sont interdits.
- De respecter les propriétés privées.

RAPPELS REGLES DE PRIORITE EN L'AIR



Balises météo FFVL

La plupart des sites d'envol du département sont équipés de balises météo FFVL. Elles indiquent la direction et la force du vent ainsi que la température de l'air. A terme, l'ensemble des sites sera équipé.

L'ensemble des balises installées est consultable sur le Web : www.balismeteto.com, un serveur vocal (04 56 38 60 80), et localement en VHF sur la fréquence Vol Libre (143.9875)

Les clubs



Le club sont des associations sportives affiliées à la FFVL. Gérés par des bénévoles ils accompagnent les pilotes et assurent le bon état des sites. Les clubs n'ont pas d'activité commerciale.

Haute-Provence Luberon

BANON - 04150 (A4)

VOLER AU PAYS DU O4 - Tél. : 07 70 79 63 20 - voleraupays@gmail.com - fb.me/voleraupays
Le club «Volier Au Pays O4» est né en 1996 en parallèle du démantèlement du Plateau d'Albion, force stratégique française jusqu'en 1998. Depuis, c'est un secteur de vol libre ouvert à tous. Les membres sont actifs et proposent des manifestations sportives amicales et officielles (compétitions officielles et amicales, interclubs,...). Le club ne propose pas de vol tandem. Le club est le gestionnaire des sites de vol de Banon et Rustrul. L'entretien de bonnes relations avec l'école locale JoK'Air Parapente et les clubs alentour.

DIGNE-LES-BAINS - 04000 (D4)

BLEON/AILES - Tél. : 06 03 11 03 52 - http://bleonailes.free.fr - bleonailes@free.fr
Le club gère les sites dignois depuis 1988. Un club modeste mais dynamique avec des membres de plus en plus enclin au vol rando. Les conditions aérogiques du bassin dignois et les reliefs des Préalpes offrent des thermiques confortables sans être violents qui permettent de joindre le massif du Siron et, pourquoi pas, pour les plus téméraires, un départ vers les hauts reliefs de l'Estrop, les crêtes de la Blanche ou le plateau de Valensole.

MANOSQUE - 04100 (B5)

MANOSQUE VOL LIBRE - Tél. : 06 20 83 20 09 - Olivier.morey@gmail.com
Un des clubs les plus anciens du département fondé à l'origine par des employés du CEA de Cadarache pratiquant le deltaplane. Le Club utilise principalement le site d'Oraison pour s'envoler et participe avec Paraprovence à la gestion de ce site.

ORAISON - 04700 (B5)

PARAPROVENCE - Tél. : 06 79 05 22 49 - paraprovence.eklablog.com
paraprovence@gmail.com
Le club, affilié à la Fédération Française de Vol Libre a été fondé en 1994 et compte une quarantaine d'adhérents. Il gère le site d'Oraison qui est le plus au sud du département et le premier rencontré par les Marseillais sur la route des Alpes. Le site est de faible dénivellation (190 m) orienté sud-ouest à ouest mais la rotation décollage - atterrissage se fait aisément en 8 mn par une route bitumée. Pas de parking dans les oliviers. Le site est accessible aux pratiquants handicapés ou à mobilité réduite. Une balise météo consultable par Internet est installée au décollage.

SAINT-GENIEZ - 04200 (C3)

ALTITUDE VOL LIBRE - Tél. : 06 77 52 05 84 - http://clubaltitude.jimdo.com/parapente
Aérogologie du site et les cross : https://butadrum.jimdo.com/parapente/aerologie-cross
Le club gère plus particulièrement le site de Saint-Geniez, au nord de Sisteron. Il s'investit depuis quelques années pour faire découvrir le ciel aux handicapés en vol biplaces. Pour aller encore plus loin dans ce sens, le club souhaite rendre accessibles les décollages et atterrissages aux personnes à mobilité réduite. Une section cer-volant a vu le jour en 2009. Bien respecter les atterrissages, lire les panneaux d'informations sur le site d'envol et d'atterrissage.

Verdon

MOUSTIERS-SAINTE-MARIE - (D5)

THERMODYNAMIC CLUB - Tél. : 06 74 01 92 27 - thermodynamic.ffvl.fr - thermodynamic.club@gmail.com
Un club couvrant la grande majorité du plateau de Valensole, le Montdenier vous offre ses thermiques puissants, aux senteurs de lavande et de miel, qui vous éleveront bien au-dessus des sommets pour découvrir une vue à 360° à couper le souffle. Moins haut, mais aussi beau, le site de Courchon, juste au-dessus du village de Moustiers permet l'accès au débouché des gorges du Verdon et un panorama privilégié sur le lac de sainte Croix du Verdon.

SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES - (E4)

ASAVL - Association Saint-Andréenne de Vol Libre - Tél. : 04 92 89 11 30 - info@aerogliss.com
Le club fédère les pilotes volant régulièrement sur le site de Châvet. La formation des jeunes est un axe prioritaire pour ce club ainsi que l'organisation de compétitions nationales et internationales. L'ASAVL a été choisie pour l'organisation des championnats d'Europe en septembre 2012. Une navette de club est à disposition sur le site, compter 4 € à 6 € par montée.

BARRÈME - (D4)

ESPASSE - steheni@wanadoo.fr
Club de la vallée de l'Asse. Vol autour de Barrême.

Alpes-Mercantour

MONTCLAR - (D2)

BLANCHE ASCENDANCES - Tél. : 06 71 57 19 74 - pierre@montclar-ascendances.fr
Club très jeune fédérant une trentaine de pilotes autour des sites de Saint-Jean Montclar, Saint-Vincent-les-Forts et Chabanon. Activité principale : vols et convivialité, mais aussi compétitions françaises et internationales, et accueils des nombreux visiteurs de toutes nationalités. Sans oublier les barbecues hebdomadaires en période estivale.

BARCELONNETTE - (E2)

LAME IN AIR - Tél. : 06 16 48 84 60 - seb5774@gmail.com

Aérogologie

Le département des Alpes de Haute-Provence est réputé pour son aérogologie exceptionnelle due à la sécheresse des sols et un ensoleillement généreux. Les thermiques s'y développent presque toute l'année grâce à des pentes exposées au sud. Même en hiver, le contraste entre des nuits froides et des journées ensoleillées permet le déclenchement des thermiques et des brises de pente.

Les vents météo :
Le mistral : c'est le vent du nord. Il peut parfois souffler très fort en vallée du Rhône mais il est affaibli sur le département des Alpes de Haute-Provence. Il est rare que l'on puisse voler en période de mistral sauf sur le site de Saint-Vincent-les-Forts qui est protégé. Toutefois, en fin ou début de période, de beaux vols peuvent être réalisés.

Le vent de sud : C'est le vent qui vient de la mer. Attention, il se renforce souvent en fin de journée et l'aérogologie devient turbulente. Il est quelquefois difficile de se poser car les ascendances sont très généreuses. A surveiller !

Le vent d'est : C'est le vent de la pluie. Il souffle rarement dans les Alpes du sud.

Le vent d'ouest : C'est souvent une composante du mistral déviée par les reliefs et les vallées. En général il est annoncé et permet de voler tôt en matinée. Très vite, il devient violent et rafaleux et il vaut mieux ne pas être en l'air.



Liens

- FFVL : <http://federation.ffvl.fr/>
- ALPES ENVOI : www.alpes-envoi.fr/
- FLYER SÉCURITÉ FFVL : <http://parapente.ffvl.fr/sites/parapente.ffvl.fr/files/2009-secours-FR-1.pdf>
- CDVL 04 : cdvl04@gmail.com
- LIGUE VOL LIBRE PACA : <http://mpaca.free.fr/>